

# **Demande de subvention Fonds façades - Devanture d'activité commerciale, artisanale ou servicielle.**

## **Cadre réservé à l'administration**

N° de Déclaration Préalable :

### **Je vérifie que ma devanture est éligible au Fonds façades**

Conformément à la carte du règlement de subvention, la devanture d'activité pour laquelle la subvention est demandée se situe bien sur le linéaire protégé d'activités inscrit au PLUi:

oui	<input type="checkbox"/>	Cocher la case correspondante
non	<input type="checkbox"/>	

Les locaux situés en dehors de ce linéaire ne sont pas concernés par le fonds façade. Vous pouvez néanmoins profiter du guide de la charte des bonnes pratiques de rénovation des devantures commerciales.

### **J'indique l'identité du demandeur de subvention et l'activité concernée**

	Vos réponses ci-dessous
Nom et prénom de l'exploitant	
Nom et prénom du propriétaire s'il est différent de l'exploitant	
Si l'exploitant et le propriétaire sont des personnes différentes, indiquer le nom et le prénom de la personne qui percevra la subvention	
Nom commercial de l'activité (enseigne)	
Type d'activité: commerciale, artisanale ou servicielle ?	
Adresse de l'immeuble	
Numéro de parcelle cadastrale	

<b>Tavaux éligibles</b> <b>Seuls les travaux de façades donnant sur l'espace public sont éligibles</b>	<b>Montant TTC</b>	<b>Vérification</b> Colonne réservée à l'administration
<p>La réalisation d'une devanture en feuillure ou en applique, conforme à l'architecture et aux éléments d'origine de la façade.</p> <p>Les travaux de préparation, d'enduit et de peinture de tous les éléments composant la façade : mur, porte, menuiserie, ... et l'intégration des câbles apparents.</p> <p>La réfection ou l'installation d'une porte d'entrée conforme à l'architecture et aux éléments d'origine de la façade (fourniture et pose).</p> <p>Les travaux modifiant l'apparence des sols extérieurs.</p> <p>La réalisation d'enseignes respectueuses de la façade de l'immeuble.</p> <p>La pose de store ban et de luminaires</p>		
<b>Montant total des travaux éligibles</b>		

Cochez la case correspondant à votre réponse:

<b>Les travaux ci-dessus comportent-ils:</b>	<b>oui</b>	<b>non</b>
La réalisation d'une devanture en feuillure ou en applique		
la création d'un enseigne en lettrage peint et/ou découpé		

**Je prépare les pièces à joindre à ma demande:**

Le(s) devis de(s) l'entreprise(s) retenue(s), incluant un descriptif détaillé faisant ressortir les travaux et/ou les fournitures cités dans le tableau ci-dessus. Lorsque le devis contient des travaux ou des fournitures non éligibles, merci de rayer les montants correspondant.

La réalisation d'enseignes respectueuses de la façade de l'immeuble

Si le propriétaire n'est pas l'exploitant, merci de joindre l'autorisation du propriétaire pour la réalisation des travaux.

Le relevé d'identité bancaire de la personne qui percevra la subvention ( exploitant ou propriétaire).

**Je dépose ma demande de subvention complète (ce formulaire + les pièces ci-dessus) en même temps que ma déclaration préalable :**

A l'accueil de la mairie

Par mail: mairie@gourin.bzh (merci d'indiquer les mentions "Fonds façades habitation" et vos "nom et prénom" dans l'objet du mail).

Par voie postale: Mairie de Gourin - Service urbanisme / Fonds façades - 24 rue Jacques Rodallec - 56110 Gourin